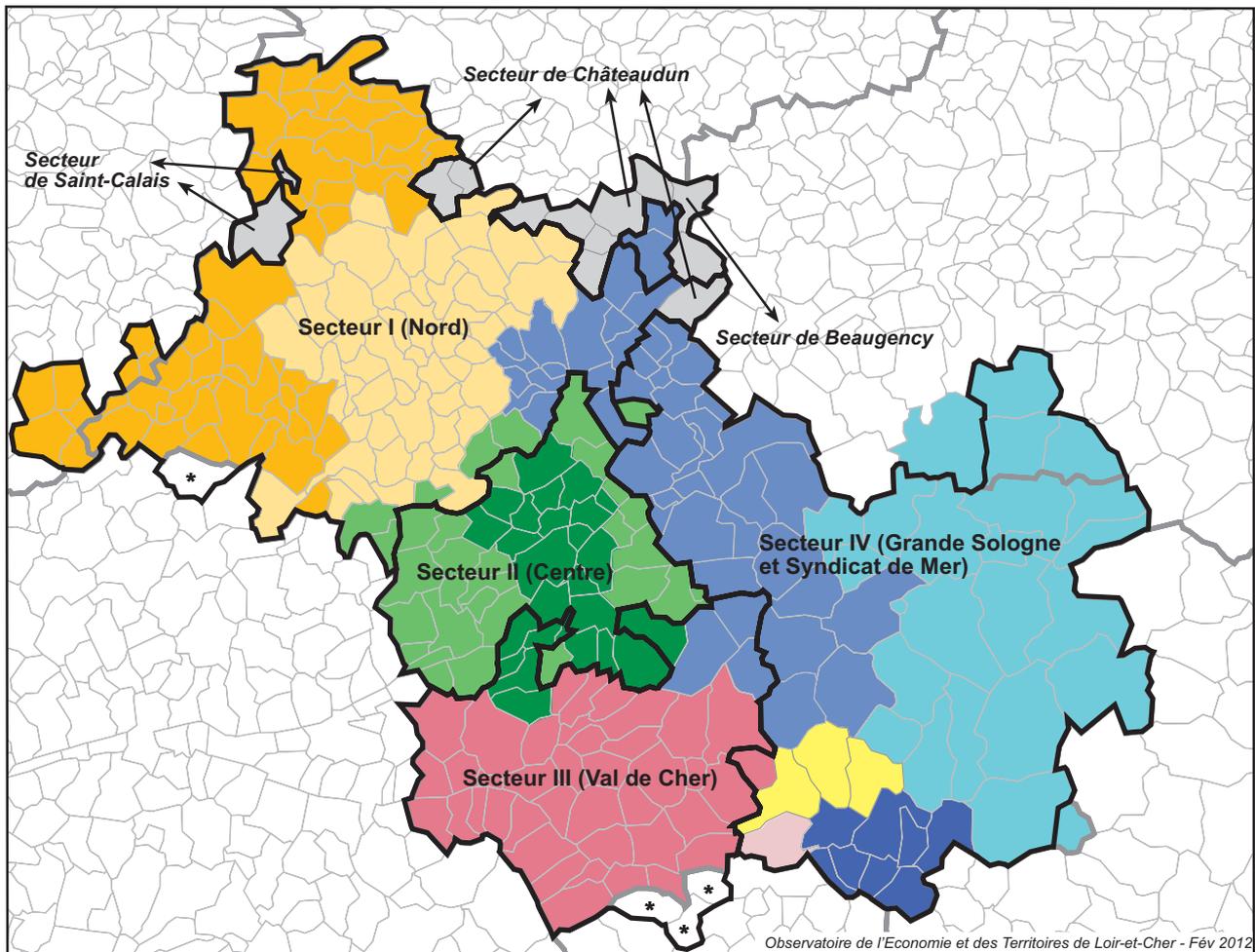


Secteurs de Plan Départemental d'élimination des déchets et organisation intercommunale de la collecte (au 1/01/2011)



Observatoire de l'Economie et des Territoires de Loir-et-Cher - Fév 2012

Périmètre des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) selon les secteurs du Plan

Secteur I

- SICTOM de Montoire
- VALDEM

Secteur II

- VAL ECO
- Agglopolys

Secteur III

- SMIEEOM Val de Cher
- Commune de Gièvres adhérant à Cher Sologne

Secteur IV

- SMIEOM de Mer
- SMICTOM de Lamotte / Salbris
- SIVOM de Mennetou
- Commune de Veilleins adhérant à la Sologne des Etangs
- Commune indépendante

Cas particuliers

- Commune hors plan (adhérant à un EPCI extérieur au Loir-et-Cher)
- * Commune extérieure au Loir-et-Cher relevant initialement du Plan départemental n'adhérant plus à un EPCI du Loir-et-Cher

— Périmètre des secteurs du Plan arrêté en 2001

— Limite départementale